

VI. LES FAISEURS D'OPINION EN MATIÈRE DE LIBRE-ÉCHANGE

Il ressort manifestement des attitudes sur la gestion des négociations de libre-échange par le gouvernement fédéral que les Canadiens pensent n'avoir pas été suffisamment renseignés sur l'Accord. Les recherches antérieures démontrent également que de nombreux Canadiens estiment nécessaire d'avoir plus de détails sur l'accord de libre-échange et ses conséquences possibles. Cela amène à se demander vers quelle source les Canadiens sont les plus susceptibles de se tourner pour obtenir ces renseignements. On leur a donc posé la question suivante :

En pensant aux différentes personnes dont vous respectez l'opinion sur l'Accord du libre-échange, sur l'opinion de qui vous basez-vous le plus pour vous faire une idée sur l'Accord du libre-échange depuis sa signature ...?

Les résultats du Tableau 12 indiquent que les Canadiens consultent diverses sources d'information, mais font plus confiance à certaines d'entre elles pour se former une opinion sur l'AL-E. Le tableau 12 donne également les réponses données à une question semblable avant la conclusion de l'accord; on avait alors interrogé les Canadiens sur les sources d'information qu'ils consulteraient probablement si un traité était signé.

Tableau 12

FAISEURS D'OPINION EN MATIÈRE DE LIBRE-ÉCHANGE

	AOÛT 1987	OCTOBRE 1987	NOV./DÉC.		
	%	%	I %	II %	III %
SE BASERAIT LE PLUS SUR <u>L'OPINION DES ...</u>					
économistes et autres spécialistes	40	25	23	22	21
chefs d'entreprise	20	15	14	13	15
médias d'information	13	29	32	30	32
dirigeants du gouvernement fédéral	9	11	9	10	12
dirigeants du gouvernement provincial	6	11	11	12	11
chefs syndicaux	8	6	6	6	6